

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Reconstruction du Centre Dramatique National, la Comédie de Saint-Etienne, dans la friche industrielle de la Société Stéphanoise des Constructions Mécaniques, rue Jean-Eugène Robert Houdin à Saint-Etienne

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Saint-Etienne

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Maurice Vincent, Maire de la Ville de Saint-Etienne

RCS/ SIRET

121420218600018

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38°	Le Centre Dramatique National, la Comédie de Saint-Etienne, pourra accueillir simultanément un spectacle dans la salle 700, un dans la salle 300 et une représentation dans l'école soit environ 1 100 personnes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Reconstruction du Centre Dramatique National, La Comédie de Saint-Etienne, dans la friche industrielle de la Société Stéphanoise des Constructions Mécanique, rue Jean Eugène Robert Houdin.

4.2 Objectifs du projet

Offrir à la Comédie de Saint-Etienne un outil de travail adapté tant en terme d'accueil du public qu'en terme technique (accès des décors, scénographie). Ce nouveau bâtiment permettra de plus d'offrir une salle de 300 places pour les nouvelles formes de théâtre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Après la phase étude prévue jusqu'en décembre 2013, les travaux débuteront en 2014 pour 24 mois. Les premières interventions porteront sur la démolition de 2 nefs non conservées et le décapotage de l'ensemble des nefs conservées puis le terrassement et fondation, gros œuvre, second-œuvre et scénographie.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La Comédie de Saint-Etienne est à la fois un lieu de création et de diffusion de l'art dramatique. C'est un lieu privilégié d'accès des publics au théâtre dans la diversité et l'actualité de ses esthétiques.

Pour se faire, la Comédie disposera d'une salle de 700 places frontale, d'une salle de 300 places bi-frontale, et d'une salle de répétition. La Comédie accueille également une école publique (deux promotions de 10 élèves sur 3 ans).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude de Sûreté et Sécurité Publique au moment du dépôt du Permis de Construire (prévu fin 2012) (articles L 111-3-1 et R 111-48 et 49 du Code de l'urbanisme et du décret n°2007-1177 du 3 août 2007)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact après un examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface utile de la future comédie dont	5 500 m ²
- activités scéniques	2 500 m ²
Surface de plancher de la future comédie	8 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

Rue Jean-Eugène Robert-Houdin
42 000 Saint-Etienne

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 23' 30" E Lat. 45° 27' 07" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est occupé par une friche industrielle, ex Société Stéphanoise des Constructions Mécaniques. Les sols ne sont pas utilisés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Saint-Etienne approuvé 7 janvier 2008

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement approuvé par le bureau du conseil communautaire du 11 février 2011
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondations du Furan annexé au Plan Local d'Urbanisme
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre du réaménagement du secteur Plaine Achille, la Halle Nord du site SSCM a fait l'objet de travaux de dépollution de sols et de démolition d'une dalle béton supervisés par Tauw France. Voir annexe n°5 pour le détail
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de l'ancienne manufacture nationale d'armes, située 18 rue Bergson, se situe à environ 400 mètres du site visé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant le chantier, certains matériaux seront extraits : des terres non inertes, matériaux issus de la démolition des nefs, Bardage en acier. Après la construction, la réponse est non.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant le chantier, les matériaux de construction seront apportés sur le site. Les ressources naturelles du sol ou sous-sol ne seront pas exploitées. Après la construction, la réponse est non.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Depuis 2011 (décret n°2010-1255 du 22 octobre 2012), la zone est classée en sismicité de niveau 2 (faible). Le risque inondation ne concerne pas le site (voir PPRNPI). La zone est classée en aléas miniers 1 sauf dans un cercle de rayon 20 mètres autour du puits des échelles, en aléas miniers 2.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires, il est cependant concerné par des risques sanitaires classiques pour tout bâtiment : Risque légionellose au niveau eau chaude sanitaire résolu par la mise en place d'un bouclage eau chaude dans le cas d'une production centralisée, température dans ballon d'eau chaude sanitaire supérieure à 60°C, calorifugeage des canalisations. Aucun formaldéhyde, benzène ne sera utilisé (à part pour la production de froid du R410A mais en circuit fermé). Concernant les chaudières gaz, le risque monoxyde est traité par des vannes de coupure gaz manuelle à l'extérieur du local et de la détection.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Comédie sera éclairée comme un équipement public. Notamment les placettes devant les entrées nord et sud seront particulièrement éclairées, ainsi que la cage de scène qui sera illuminée en dessous de la peau de polycarbonate uniquement les soirs de spectacle (120 représentations par an) Pendant la phase travaux, une charte de chantier sera rédigé afin de rendre négligeable les rejets polluants dans l'air (arrosage des pistes, dispositifs de captage des poussières sur les engins ...). Après la construction, les chaudières sont susceptibles en cas de dysfonctionnement de rejeter du monoxyde de carbone.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, en cas de pollution spécifique (amiante ou sols), la réglementation en vigueur sera respectée afin d'éviter toute dispersion des déchets. Par ailleurs, une démarche « construire propre » sera mise en œuvre limitant notamment les déchets. Après la construction, la réponse est non.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans un projet urbain de réaménagement global du quartier dont l'impact est pris en compte dans l'étude d'impact de la ZAC MANUFACTURE PLAINE ACHILLE (Arrêté de création du 22 décembre 2009).

Le projet de comédie ne vient pas rajouter d'éléments dans la mesure où le site a été prévu constructible dès le début.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans la création d'une zone d'aménagement concertée, la ZAC Manufacture Plaine Achille, ayant déjà fait l'objet d'une étude d'impact. L'accueil d'un centre dramatique national est cohérent avec cette étude et n'en modifie pas le contenu. Par ailleurs, l'équipement, compte-tenu de ses activités et de sa taille (cas très exceptionnel de concomitance du fonctionnement des différentes salles induisant plus de 1000 personnes), a un impact très limité. C'est pourquoi il ne me semble pas nécessaire de diligenter une étude d'impact spécifique à cet équipement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Titre du document : Halle Nord et Sud SSCM, rue Jean Jean-Eugène et Robert Houdin – St Etienne (42) Objet : Bilan de la campagne de dépollution des sols sur le site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Etienne

le 03 juillet 2012

Signature

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Françoise Gourbeyre
Françoise GOURBEYRE

